Sous son tombereau. — Mardi matin, vers 11 h. 1|2, un charretier au service de la Ville, Henri Vanthourout, en passant place Déliot, est tombé de son tombereau.

Une des roues lui a passé sur le pied gauche. Il a pu regagner son domicile après avoir été soigné dans une pharmacie voisine.

Nos cars électriques. — Mardi matin, le car E a tamponné à l'angle des rues des Stations et Solférino, une voiture de laitier appartenant à M. Ostyns, du Petit-Ronchin.

Tout s'est borné à des dégâts matériels et à la perte du contenu de quelques bidons de lait.

Les suites de l'ivresse. — Mardi, vers deux heures après-midi, Charles V..., 65 ans, rue des Rogations, légèrement pris de boisson, est tombé dans la Deûle, près du Jardin Vauban ; il en a été quitte pour un bain froid.

Au Parquet. — M. Coupillaud a interrogé et confronté mardi après-midi, Bertrand arrêté pour le vol du « Rendez-moi ».

Malgré les déclarations formelles des témoins, Bertrand a persisté à nier. Des renseignements sont demandés au parquet de la Seine sur cet individu.

— Le même juge est chargé de Duflon le voleur de vélos. Le voleur a reconnu les faits et il se pourrait que des arrestations soient opérées d'ici peu.

Procès-verbal a été dressé contre Georges Duham, 16 ans, et Emile Sohier, demeurant à Armentières, pour outrages et coups à agents et opposition à arrestation.

Vol. — Mme Lesur, rue Basse, 38, a constaté la disparition d'un collier en diamants d'une valeur de 1.000 fr.

Il y a quelques jours, une bague de 90 fr. avait déjà été dérobée.

Pauvres serins. — Mme Ledru, rue de Wazemmes, possédait deux jolis serins qui chantaient à ravir.

Un amateur s'en aperçut et se les appropria. La police émue de ce vol peu ordinaire, est à la recherche des pauvres serins.

ROUBAIX

Aujourd'hui

Obit. — Un obit solennel du mois sera célébré à 10 h., pour le repos de l'âme de M. Jules Blasin.

ENCORE LE SECTIONNEMENT

Après avoir indiqué, hier, trois motifs en faveur du sectionnement, nous conclurons aujourd'hui par l'exposé de quelques considérations.

D'abord les protestations déposées à l'enquête contre le sectionnement sont-elles la majorité ?

Jugez-en plutôt : 2.200 sont favorables et 200 défavorables.

Un cahier de signatures, recueillies à domicile, avait été déposé à la mairie par la partie adverse ; mais un contrôle sérieux a déjà manifesté que 25 0|0 de ces signatures portent des noms de gens qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales.

Certains bulletins ne sont pas signés, d'autres le sont d'une croix. De plus l'orthographe de certains noms portés sur des bulletins, est estropiée au point qu'il est difficile d'admettre qu'ils aient été établis par les électeurs eux-mêmes. Beaucoup d'adresses sont incomplètes et inexactes. Une certaine quantité de bulletins ont été établis au nom d'électeurs signalés partis lors de la dernière révision ainsi que pour des soldats.

Divers bulletins sont établis par la même personne et la signature apposée paraît avoir été faite de la même main. D'autres bulletins font double emploi.

De tout cela, M. Motte conclut que cette *machine de guerre* ne présente qu'une façade lézardée, derrière laquelle il n'y a que piètres décors et beaucoup de vent.

Et maintenant, attendons que le Conseil général, après enquête, tranche définitivement la question.

Le deuxième Anniversaire DE « L'EFFORT »

Mardi soir, dans un punch offert à tous ses amis et collaborateurs *l'Effort*, le bulletin de la Fédération de la Jeunesse Catholique de Roubaix et de ses cantons, célébrait son deuxième anniversaire.

M. Léon Wibaux, directeur de *l'Effort*, qui présidait la cérémonie, entouré du R. P. Pascal, de MM. Eug. Duthoit et René Derreumaux, adresse à tous ceux qui ont contribué au succès et à la prospérité de *l'Effort*, les remerciements qu'ils méritent. Il dit en particulier sa reconnaissance pour le R. P. Pascal, aumônier de la Fédération ; pour M. Eug. Duthoit, qu'il appelle le père de *l'Effort*, et pour M. l'abbé Thamiry ; il ne voudrait pas non plus oublier *l'Union Catholique*.

M. Léon Wibaux parle ensuite de la revue ; il rappelle qu'une Tribune libre y a été fondée, il prie les amis de *l'Effort* de ne point oublier cela et de contribuer de plus en plus à augmenter l'intérêt de cette Tribune libre par les observations et les objections qu'ils y apporteront.

Le R. P. Pascal rappelle ce passage important de l'Evangile où il est parlé de la pêche miraculeuse que firent un jour à la parole du Christ et sur son ordre ceux qui allaient être ses disciples. Imitez-les, dit-il, aux jeunes catholiques qui l'écoutent et, comme eux, devenez pêcheurs d'hommes. Seuls, certainement, vous êtes faibles et ne pouvez que très peu de chose. Mais avec le secours divin que vous devez toujours implorer, vous pourrez avec espoir et confiance marcher de l'avant, vers le but désintéressé que vous vous êtes fixés et vous irez toujours plus haut : *Duc in altum*.

Après le R. P. Pascal, M. Eug. Duthoit, avec sa grande compétence et son éloquence si persuasive, rappelle ce qu'est l'effort, le travail patient et persévérant qui ne s'arrête que devant le succès obtenu. Puis il formule un *desideratum* dont il a déjà entretenu ses jeunes amis.

Je souhaite, dit-il, que votre revue reste toujours bien roubaisienne et qu'elle le devienne même de plus en plus. Sans doute, dans notre belle cité de Roubaix, beaucoup d'initiatives généreuses ont été prises, et l'on pourrait se demander quelle est celle qui reste à prendre. Eh bien ! cependant, voyez, réfléchissez, vous jeunes, et demandez-vous si vous n'en trouverez pas encore et toujours de nouvelles à prendre. Creusez ce sillon fertile ; voyez quels sont encore les efforts qu'ici en particulier, à Roubaix, vous pourriez tenter, qui ne réussiraient pas ailleurs. Ainsi vous contribuerez à l'avènement du règne social de Jésus-Christ.

Les paroles justes et éloquentes du distingué professeur de l'Université catholique ont été écoutées avec la plus grande attention et ne manqueront pas de porter des fruits.

Quelques toasts sont encore portés : M. René Derreumaux, président de la Fédération, rappelle la naissance et les débuts de *l'Effort*. M. Emile Delannoy, administrateur du bulletin, donne quelques renseignements sur sa marche. M. Fidèle Cousin, au nom de la Commission de *l'Effort*, remercie les correspondants.

Au nom de ces derniers, M. Julien Kettelers remercie les collaborateurs et boit à la prospérité de *l'Effort* pour la plus grande gloire de Dieu, de la France et de l'Église.

La fête se termine gaiement par quelques chansons et monologues, que disent avec entrain et humour plusieurs jeunes gens.

Trois Voleurs
ARRÊTÉS EN GARE DE ROUBAIX

Hier soir, vers 9 h. 1|2, deux veilleurs de nuit de la gare de Tourcoing, les frères Olivier, et le surveillant Marten, ont aperçu au pont Saint-Vincent de Paul, à Roubaix, trois individus qui descendaient sur la voie du chemin de fer et pénétraient dans la gare de la petite vitesse.

Le surveillant et les veilleurs se sont approchés et ont mis la main au collet des inconnus, au moment où ils ouvraient un wagon contenant des tissus. Les voleurs ont été conduits chez le sous-chef de gare, M. Mercier, et de là chez le commissaire de police du 1er arrondissement.

Ils seront interrogés ce matin. On suppose que ce sont des monteurs en fer habitant Lille qui sont employés à la construction de la marquise de la gare de Tourcoing. L'identité sera établie aujourd'hui.

On les a trouvés porteurs l'un de 30 fr., l'autre de 20 fr. et le troisième de 12 fr.

Pour les pauvres. — La Mairie nous communique la note suivante : Par suite de l'orage qui a éclaté dimanche après-midi, le « Grand Prix cycliste municipal » qui était organisé au profit des pauvres et avait nécessité des frais très importants, s'est malheureusement traduit par un déficit.

Néanmoins la direction du Vélodrome Roubaisien ne voulant pas que sa promesse soit vaine a fait verser au Bureau de Bienfaisance la somme de 100 fr.

Pour la « Goutte de Lait ». — Le Comité de Protection de l'Enfance, de Roubaix, nous prie de faire connaître que la quête faite dimanche au Vélodrome, au cours de la réunion du « Grand-Prix Cycliste municipal » a produit la somme de 167 fr. 50 y compris les versements opérés par les coureurs. C'est-là un superbe résultat pour lequel il convient de féliciter et de remercier les gracieuses quêteuses : Mlles Lucie Motte, Claire et Lucie Butruille, Anne-Marie et Suzanne Bernard, Antoinette Jubé, ainsi que la Direction et la Commission du Vélodrome Roubaisien qui en avaient pris la généreuse initiative.

Assainissement moral. — A peine revenu des frontières, M. Dequenne a fait une visite de cabarets peu recommandables aux environs de la Fosse-aux-Chênes. Aucun délit n'a été constaté, mais des contraventions ont été dressées à la charge de plusieurs cabaretiers pour mauvaise tenue de leur registre de logeurs.

Avis aux commerçants. — Il sera procédé prochainement à la révision de la liste électorale de la Chambre de Commerce de Roubaix.

Ceux qui désirent être inscrits sur cette liste, sont invités à se présenter au greffe du Tribunal de Commerce de Roubaix.

Association professionnelle des Institutrices et Professeurs (dames). — La conférence faite le mois dernier sur l'« Institutrice et l'Enfant » par la présidente de l'A. P. I. démontrait, outre la nécessité d'aimer l'enfant pour faire véritablement œuvre *d'éducation*, celle de connaître, aussi complètement que possible, son caractère et son tempérament. A la réunion mensuelle de dimanche, une des associées parle, avec beaucoup de talent et de vérité, des avantages que procure, pour *l'instruction*, la connaissance du caractère et des aptitudes naturelles de l'élève.

C'est ainsi, en effet, que le professeur pourra — dans la multiplicité des matières à enseigner — faire un choix judicieux de celles qui conviennent à l'intelligence et aux besoins de son élève, et employer, pour les lui enseigner, la méthode qui lui convient.

« Une fois cette tâche remplie d'une façon intelligente, elle doit s'efforcer *d'être comprise*, par l'enfant. Etre comprise ! La réflexion peut paraître banale ; et pourtant, ne faut-il pas une certaine habileté pour se mettre au niveau des plus petits ?... Etre comprise ! Réflexion stupide aux yeux de certains parents qui s'écriant : Oh ! on en sait vite assez pour instruire de jeunes enfants ! D'après ce raisonnement, il suffirait donc qu'une mère confie son plus cher trésor à une femme de chambre dégrossie qui en sait assez, certes, pour fausser ces jeunes intelligences et rendre la tâche très pénible au professeur chargé plus tard de débrouiller ces cervelles mal ordonnées ».

Heureusement, cette façon d'envisager si légèrement une des choses les plus sérieuses de la vie est rare autour de nous !

Mais, ce n'est pas tout d'être comprise : il faut élever peu à peu le niveau intellectuel de l'élève par une méthode progressive, car, si l'enseignement donné ne peut dépasser la portée de son intelligence, chaque leçon nouvelle doit cependant lui apporter des connaissances nouvelles. Si, selon l'expression de Montaigne, — une tête bien faite vaut mieux qu'une tête bien pleine, — il n'est pas nécessaire qu'elle demeure une tête vide.

Admettons que ces connaissances soient enseignées dans un ordre logique, convenable, qu'elles aient été l'objet de leçons bien préparées dans lesquelles l'institutrice aura déployé toutes les ressources de son intelligence et de son dévoûment, cela suffit-il ? Pas encore. Il reste, pour le professeur, à s'assurer du résultat de ses efforts par des questions habiles et patientes, par la revue des matières déjà étudiées, etc.

« Ici, naturellement, le professeur doit vaincre une manie qui pourrait lui être douce, la routine... Sans se départir de la méthode, ne doit-on pas quelquefois jeter un regard scrutateur en arrière et un coup d'œil attentif en avant comme le capitaine qui ayant souci de son vaisseau, sonde tous les points de l'horizon.

Il se dégage de ces réflexions deux points importants :

1° L'institutrice doit considérer comme un devoir essentiel de sa profession, l'étude approfondie de la psychologie et de la pédagogie pratiques ;

2° L'intérêt de ses élèves exige qu'elle leur consacre, outre les heures supplémentaires des leçons, le temps nécessaire à la préparation sérieuse et raisonnée de ces mêmes leçons ;

Il serait encore à souhaiter qu'elle pût disposer chaque jour de quelques loisirs afin de compléter et de perfectionner ses propres connaissances ; et cela, non seulement pour sa satisfaction personnelle, mais surtout pour l'avantage de ses élèves qui pourraient ainsi, non plus seulement être instruits du passé, mais encore des faits contemporains et du mouvement actuel de la société.

— En raison des vacances, la *réunion du mois d'août* n'aura pas lieu. Dans la séance de septembre, une associée, professeur de piano, traitera un sujet se rapportant à l'éducation musicale.

— *Jeudi prochain 13 courant*, permanence de placement et service de renseignements de 2 à 4 h., rue Descartes, 71.

Comme dans les villes de garnison. — La société des Anciens soldats-musiciens français, *l'Union fraternelle et mutuelle* organise, pour le 13 juillet, une retraite aux flambeaux.

Voici l'itinéraire qui sera suivi :

Départ à 8 h. 1|2 ; Grande-Place, rues Saint-Georges, du Bois, place du Trichon, rues Inkermann, des Arts, de Lille, du Moulin, Ma Campagne, Decrême, place Sainte-Elisabeth (arrêt), rue de Lannoy, boulevard de Belfort, rues Pierre de Roubaix, de l'Ommelet, Pellart, du Pays, du Curé, contour Saint-Martin, Grande-Place, rues de la Gare, Blanchemaille, du Chemin de Fer, de l'Alouette. Dislocation.

Cette retraite aura lieu chaque année et parcourra des itinéraires différents, pour donner satisfaction à tous les quartiers.

Mort loin de son pays. — Un soldat roubaisien Henri Fache, en garnison à Colomb-Béchar (Algérie), est mort le 7 juillet dernier. C'est par la Mairie que ses parents, M. et Mme Fache, demeurant rue Turgot, ont été avertis de la triste nouvelle.

Honneur au travail. — Après 32 ans passés chez MM. Jean et Paul Delannoy, fabricants, M. Alfred Percha vient d'être décoré de la médaille du travail.

Une fête intime a été donnée en son honneur par ses amis et le personnel de la maison.

Pianos d'occasion en grand nombre. Maison **Serépal,** 138, Gde-Rue, Roubaix.

Retrouvé. — Un caissier dont la disparition fut très remarquée vient d'être retrouvé.

Nous voulons parler de M. Louis Bertrand caissier-comptable de MM. Lecomte et Deprés, rue de Beaumont ; il a été vu à Paris par quelques Roubaisiens de passage dans la capitale.

Chute de vélo. — Hier soir, vers dix heures un quart, un briquetier, Julien Delecaux, de Leers, traversait en vélo le boulevard Beaurepaire lorsqu'il tomba, tête première, sur le pavé.

Delecaux a eu la lèvre coupée ; après avoir reçu les soins de M. le docteur Dupré, il a été reconduit chez son frère, 56, rue du Grand-Chemin.

Les accidents du travail. — Un apprenti cordier, Emile Maes, 13 ans 1|2, rue de Tourcoing, 73, a été blessé par une pierre qu'un autre gamin plaçait sur un traîneau. Vingt jours de repos.

— Un ouvrier frappeur, Jean Lampe, 28 ans, rue Marceau, 2, travaillant à l'établissement de MM. Ryo-Catteau, rue Pellart, a eu le doigt pris dans la crémaillère d'un cric en chargeant un générateur. 20 jours de repos.

— Un soigneur de cardes, Henri Pariot, 21 ans, rue de la Poterennerie, s'est blessé à la main en voulant nettoyer son métier à la marche. 20 jours de repos.

Une battue dans les briqueteries. — Hier, vers 3 h. du matin, M. Dequenne, commissaire-chef de la sûreté, et 12 agents de police en civil, a visité les briqueteries des quartiers du Sapin-Vert, du Beau-Chêne etc., refuges de nombreux vagabonds.

Deux individus seulement y ont été trouvés ; il n'y a pas eu d'arrestation.

Un expulsé. — Hier a été conduit à Lille, Omer Ooghe, 20 ans, de Néchin (Belgique), inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion : il avait été arrêté, lundi matin, rue du Pile, par les agents Doulreligne, Paris et Devogle.

Ceux qui boivent trop. — Un couvreur, Jules Delerue, 30 ans, rue de Flandre, 122, faisait du tapage, hier soir, vers 9 h. 1|2. Les agents de police Willeumez et Dujardin essayèrent de calmer l'ivrogne, mais celui-ci se rebella et finalement se fit coffrer.

Trouvailles. — M. Eckout, cafetier, a trouvé des outils de menuisiers sur le seuil de sa porte.

— M. Charles Cordonnier, rue de Lannoy, 287, a trouvé une clef.

— M. Pollet, rue de Soubise, 22, a trouvé une pompe de vélo, rue de la Gare.

Etat-civil de Roubaix

Nous recommandons le BAPTÊME Thomas fils, SUPERIEUR à tous, 5, rue des Prêtres, LILLE

du 11 juillet

Naissances. — Madeleine Seache, rue de la Barbe-d'Or, cour Wagnon, 5. — Marie Klimpe, rue St-Laurent, 23. — Gaston Clerdx, rue Turgot, 97. — Flore Dejaeger, rue Blanchemaille. — Marie Klimpe, boulevard de Cambrai.

Décès. — François Cousaert, 60 ans, sans profession, boulevard Montesquieu, 76. — Léonie Alloene, 6 ans, rue de Lille, cour Six, 2.

LUMINOL Savon national français pour linge, flanelles, laine, ménage. *Victor Vaissier.*

WATTRELOS

Association amicale des Anciens Elèves des Frères. — Les Anciens Elèves des Frères sont invités à assister à la réunion qui aura lieu jeudi 13 courant, à 8 h. très précises :

Ordre du jour : Conférence par M. l'abbé Bonnat, doyen-curé de la paroisse Saint-Maclou.

— A cause de cette conférence, la réunion de la Jeunesse Catholique est remise au vendredi 21 juillet.

Pour les colombophilistes. — Résultat du concours de Saint-Just, chez M. Henri Menet, rue de l'Industrie. — 14 paniers lâchés à 6 h. 05, par M. Bursens :

1er prix, Hellin, U. 3 p. — 2e, Soens, 4 p. — 3e, Moulard T., 5 p. — 4e, Vliège, 3 p. — 5e, Dupont. — 6e, Duquesnoy Ad., 3 p. r. — 7e, Lecomte, 3 p. r. — 8e, Dufour Emile, h. — 9e et 10e, Florin A., 2 p. — 11e et 12e, Lepoutre, h. — 13e, Spriet Zénobe, 2 p. — 14e, Castelain A., b. p. — 15e, Florin, 1 p. r. — 16e, Desbarbieux L., 1 p. — 17e, Farvaque A., 1 p. r. — 18e, Hospel H., 1 p. — 19e, Hennion A., r. — 20e Soens L. — 21e, Monet H. — Fauteuil, Lepoutre Victor. — Montre, Florin Auguste.

Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 14' 57" et le dernier à 8 h. 20' 53" ; vitesse du premier 1.108 m. 43, du dernier 1.057 m. 08.

A la Gauloise. — Notre concitoyen, M. Paul Debeurne, président de la Société de gymnastique « La Gauloise » vient d'être désigné par le comité technique de la Fédération des gymnastes du Sud de la Belgique pour faire partie du jury du concours organisé par cette association à Boussu-les-Mons le 16 juillet prochain.

Nous sommes heureux de constater que la renommée de la Gauloise et de son dévoué président s'étend de plus en plus au long et au large, en France et en Belgique.

Chorale Saint-Maclou. — Répétition générale, mercredi 12 juillet, à l'heure habituelle.

Jeudi 13 juillet, à 7 h. 1|2, Messe solennelle des Jeunes pour Jean Liagre ; à 8 heures, Messe solennelle pour le même, demandée par les élèves des Frères, Bas-Chemin.

A 8 h. 1|2, Service de 4e classe pour Hortense Vanwinsberghe (Hôpital).

CROIX

Cercle Saint-Martin. — L'obit anniversaire pour les membres défunts sera chanté le 14 juillet, à 9 h. La maîtrise, chorale du Cercle, chantera la messe.

Patronage Léon XIII. — Selon une pieuse coutume, un obit sera chanté au maître autel de l'église St-Pierre, le 14 juillet, à 11 h., pour les défunts du patronage.

La Société de gymnastique *La Patriote*, a organisé un concours de sauts combinés entre ses membres. — Ont été classés :

1re catégorie : 1er Ernest Créteur, 2e Montay, 3e Pilot, 4e Liénart, 5e Desmarcheller, 6e Stoops et Léon Beisach. — 2e catégorie : 1er Georges Burlin, 2e tt. Beisach, 3e Prouvost, 4e Eggemant, 5e Vanecko, 6e Devrise, 7e Fernandez.

Concert d'été. — Le Cercle Symphonique du Crochet offrira un concert de gala à ses membres honoraires le dimanche 30 juillet, à quatre heures du soir, dans le jardin de M. Leclercq-Delaoutre, Grande-Rue.

Accident de travail. — Lamont Arth., 44 ans, apprenti de chez M. Seynave-Dubocage, a été blessé au petit orteil gauche ; l'ongle est arraché.

Rixe au couteau. — La querelle survenue, lundi matin, rue Lamartine, entre voisins et voisines, continue à faire l'objet d'une enquête de la police.

M. L. Ponthieu, 32 ans, monteur de Jacquards, qui a reçu un coup de canif au front, porté par Bruno Rotier, tisserand, cour Truchet, a déposé une plainte contre son agresseur, mais comme ce dernier est blessé plus sérieusement que le premier et que Ponthieu s'est interposé maladroitement entre Rotier et la fille de ce dernier, l'affaire mérite d'être éclaircie. M. Joly, commissaire de police tâche de faire la lumière.

CROIX. — Du 11 juillet. — Naissances. — Léontine Picavet, rue Verte, 16. — Augustine Castel, rue Lamartine, 14.

WASQUEHAL

A la jeunesse catholique. — La jeunesse catholique s'est réunie dimanche dernier dans le local habituel de ses séances, pour adresser ses adieux à son vénéré président M. Désiré Dumont, que les affaires obligent à quitter Wasquehal. Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, le secrétaire a pris la parole et au nom de tous ses camarades a remercié M. Dumont du dévouement dont il a fait preuve durant les trois années de présidence.

Le secrétaire a fait ressortir que si la Jeunesse catholique s'est maintenue et développée, c'est grâce au zèle, et à la fermeté de M. Dumont. Il promet que ses camarades et lui resteront dignes de leur excellent chef, et suivront la voie qu'il leur a tracée.

Le secrétaire termine en invitant les jeunes gens à chanter un vivat en l'honneur de leur ancien président.

M. Dumont remercie en quelques mots ses jeunes amis — il se déclare indigne des éloges qu'on lui adresse — promet, lorsque les circonstances le permettront de venir dans la suite, assister encore à quelques-unes de leurs séances. Il invite ses camarades à s'unir de plus en plus dans la prière et l'action afin de se rendre de plus en plus utiles à l'Eglise et à leur Patrie.

Le départ de M. Dumont provoque dans la Jeunesse des regrets unanimes.

HEM

Accident de travail. — M. Achille Coupez, demeurant à Lannoy, garçon brasseur chez M. Paul Desprets, au Petit-Lannoy, s'est fait, en descendant de voiture, une entorse au pied gauche. Huit jours de repos. Docteur Parmentier.

Tapage nocturne. — Le garde-champêtre Lescouffa a dressé procès-verbal pour bruit et tapage nocturne, à deux jeunes gens : Delattre Louis, demeurant à Annappes, et François Garçon, demeurant à Hem, au Trie.

HEM. — Du 10 juillet. — Naissance. — Marcel Maës, Trois-Baudets.

TOURCOING

CHANT D'UNION

L'affiche de la fête du 14 juillet nous avertit que les élèves des écoles laïques interpréteront sur la Grande-Place, à onze heures du matin, un « chant d'union ».

Ce titre est d'une mordante ironie, après le vote de la loi maçonnique de séparation de l'Eglise et de l'Etat, succédant à d'autres lois de proscription et de haine.

Ce n'est sûrement pas une leçon que le pédagogue auteur de ce chant, a voulu faire à notre maire-député, mais, tout de même, celui-ci pourra en apprécier la piquante saveur :

Pour l'union Monsieur Dron travaillez !

comme on dit au refrain.

A cause donc de cette petite méchanceté lancé comme un pavé d'ours, à cet excellent blocard qu'est M. Dron, nous pardonnerons au poète improvisé ses mauvais vers et le vide absolu de sa pensée.

Il a vraiment bien fait d'oublier le précepte de Boileau : « Soyez plutôt maçon... » et de faire chanter par des enfants candides :

« Pour l'union, citoyens, travaillez ! »

Le cortège du 14 juillet. — Le nombre de sociétés qui prendront part au cortège est de 65 comprenant un total de 3.516 hommes, si aucun des sociétaires ne manque à l'appel.

1. Sapeurs-Pompiers. — 2. Musique municipale. — 3. — Crik-Sicks. — 4. Société de boules Saint-Paul. — 5. Union Tourquennoise. — 6. Instruction militaire. — 7. Saint-Sébastien de Jean du Pot. — 8. Fanfare du Point-Central. — 9. Anciens Sous-Officiers. — 10. Anciens Militaires. — 11. Les Lundistes. — 12. La Prévoyance. — 13. Saint-Charles (jeu de cartes). — 14. Saint-Henri (bouchon). — 15. La Fraternelle. — 16. La Mutuelle. — 17. Pupilles de la Mutuelle. — 18. Les Joyeux Pédaleurs. — 19. Orphéon Tourquennois.

20. Les Sans Toubaque. — 21. Orphéon Les Travailleurs. — 22. Société de boules, rue Basse. — 23. Trompettes la Revanche. — 24. Fédération des sociétés de tir. — 25. Pinsonneux. — 26. Anciens coloniaux. — 27. La Carte d'Or. — 28. Etablissements Masurel (secours mutuels). — 29. Pupilles, établissements Masurel. — 30. La Fraternelle (boules). — 31. Tambours et clairons scolaires. — 32 Les Intimes. — 33. Les fifres. — 34. U. T., section du Flocon. — 35. U T., section Croix-Rouge. — 36. L'As de Cœur (cartes). — 37. Vétérans 1870. — 38. Orphéon Art et Progrès. — 39. Boules (Croix-Rouge).

40. Secours Mutuels Saint-Henri. — 41. Les Drôles (cartes). — 42. Harmonie du Grand Plaisir. — 43. Pédaleur du Grand Plaisir. — 44. Union Fraternelle. — 45. Les Inséparables. — 46. Mélomanes Tourquennois. — 47. Les Cambriolés (cartes). — 48. Harmonie de la Croix Rouge. — 49. Echos de la Frontière. — 50. Le Roi de Pique (cartes). — 51. Union Laborieuse, société de secours. — 52. Société de boules, rue de Gand. — 53. Les Trouvères. — 54. Société de boules de la rue de la Latte. — 55. La Jeunesse Lyrique. — 56. Harmonie du Blanc Seau. — 57. Jeunesse du Blanc Seau. — 58. Les Combattants (cartes). — 59. La Muse de Travailleurs. — 60. Société de boules, rue du Vélodrome. — 61. Les Folichons. — 62. Les Gais Pédaleurs. — 63. Avenir Lyrique. — 64. Archers, rue de Gand. — 65. Trompettes Réunis.

Les gendarmes fermeront la marche.

Accident de travail. — Albert Pollet, 30 ans, monteur de chaînes, rue de Melbourne, 88, blessé au bras droit par un bec de navette. Docteur Picquet, repos, d'une dizaine de jours.

Jambe fracturée. — Mardi, à 3 h. 1|2 de l'après-midi, Charles Dépraetère, 35 ans, peigneur, rue du Moulin-Fagot, cour Saint-Pierre, 14, étant en état d'ivresse, se mit à marcher à la tête du cheval attelé au tombereau de Léopold Depraete, domestique de M. Bourgois, entrepreneur, rue de la Croix-Rouge. Renversé par le cheval, Charles Dépraetère eut la cuisse gauche écrasée sous une roue du tombereau.

Les docteurs Desfossez et Playoust furent appelés à lui donner leurs soins, mais le blessé, sous l'empire de l'excitation alcoolique les refusa. On l'a transporté à l'hôpital où il devra demeurer environ six semaines car il a le fémur fracturé.

Tentative de vol. — Joseph Leman, 37 ans, tisserand à Roubaix, dormait, vers une heure de l'après-midi, sur la berge du canal, près de la rue de la Passerelle. Georges L., 23 ans, tisserand à Mouvaux, s'approcha du dormeur et le fouilla. Des passants le surprirent dans cette peu délicate opération et avertirent le garde Vanhoecke qui appréhenda Georges L. et le conduisit au poste du Blanc-Seau.

Vol de laines. — M. Desrousseaux-Dumortier, négociant en laines, rue du Moulin-Fagot, s'est plaint à M. Niéderst, commissaire du 3e arrondissement, que, dans la nuit de lundi à mardi, deux balles de laine noire lui ont été volées dans son magasin.

Les voleurs, déclare-t-il, ont pénétré chez lui en escaladant un mur de clôture. Une enquête est ouverte sur ce vol, dont le montant est de 800 fr. environ.

Reliures de luxe et d'amateurs, reliures spéciales pour musiques et bibliothèques. — Jean THARIN, rue des Poutrains, 42, Tourcoing.

La chasse aux vagabonds. — Une dizaine de vagabonds ayant apporté, d'une prairie voisine, chacun une brassée de foin, dormaient paisiblement la nuit de mardi, dans un hangar du Quai des Canotiers. Les agents Van Hoecke et Hocepied, en tournée dans ces parages, éveillèrent les dormeurs qui ayant reconnu les policiers se hâtèrent de déguerpir. Aucun d'eux ne put être rejoint.

Mendiant. — Albert Nohlecourt, 34 ans, né à Roubaix, a été arrêté, mardi, par les gendarmes pour mendicité et vagabondage.

BLANC-SEAU. — Jeudi 13 juillet, à 10 heures, Obit anniversaire pour Henri Ducolombier.

Vendredi 14 juillet, à 7 h. 1|2, Obit anniversaire pour Maître Vaillant, ancien curé de la paroisse, et pour les Enfants de Marie décédées.

A 8 h. 1|2, Obit anniversaire pour Honoré Devisch.

A 9 h. 1|4, Obit anniversaire pour Octavie Spillebeen.

Etat-civil de Tourcoing

du 11 juillet

Naissances. — Petit Maurice, rue de Mézières, 6. — Dufermont Lucienne, rue Achille-Testelin, 14. — Derecker Marie, rue de Paris, 195.

Décès. — Braem Frédérique, 44 ans, rue de Lille, 174. — Vandeputte Charles, 1 mois, rue des Flandres, 13. — Bienzé Romanie, 55 ans, rue Nationale, 122. — Castelain Marie, 1 jour, rue de Bondues, 34. — Deruytère Elise, 1 an, rue du Général Bonnand, 52. — Almond Louise, 72 ans, rue Meisance, 47. — Montagne Madeleine, 2 jours, quai du Fresnoy, 12.

Mariage. — Desplanque Agathon, tisserand, et Danset Victorine, soigneuse.

LINSELLES

La fête du 14 juillet. — Voici le programme :

Jeudi 13, à 5 h. du soir, distribution de bons de pain blanc et de viande aux indigents.

Le 14, à 6 h. du matin, grand concours de pinsons offert à tous les amateurs de la commune ; prix, 20 fr. Inscription à l'estaminet *Au Fossoyeur*, rue de Tourcoing. Comptage des règles à l'estaminet *Aux Repos des Bons Amis*. Distribution des prix à l'estaminet à *Saint-Eloi*.

Grand concours de pigeons à l'estaminet de *Sainte-Cécile*.

A 8 h., distribution extraordinaire de secours aux vieillards de l'Hospice et aux jeunes filles de l'Orphelinat.

Le soir, à 3 h., réunion, rue de la Bassée, de toutes les sociétés prenant part à la fête.

A 3 h. 1|2, cortège. Itinéraire : Rues de la Bassée, des Processions, du Cailliou, Grande-Place. Défilé devant le Conseil municipal, en face de la mairie. Continuation du cortège par le contour de l'Eglise, les rues de l'Etoile, de Lille et Grande-Place. Revue du cortège par la Commission des fêtes.

Grand lâcher de pigeons.

A 4 h. 1|2, distribution des primes ; concert par la Musique municipale.

A 6 heures, grand carrousel vélocipédique.

A 9 heures, grande retraite aux flambeaux.

Les édifices publics seront pavoisés et illuminés.

Demandez la chicorée extra de DROULERS Fils, Fresnes (Nord). LA MAGICIENNE

HALLUIN

Remise de médailles. — M. le Ministre de l'Intérieur vient de faire parvenir en mairie un diplôme et une médaille d'honneur en argent destinés à récompenser M. Ch. Joncquiert, receveur central de l'octroi, de ses bons services et du dévouement dont il a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions.

Diplôme et médaille seront remis publiquement à ce digne fonctionnaire par la Municipalité, le vendredi 14 juillet, à 4 heures du soir, sur le kiosque de la Place Verte.

La fraude. — Les préposés des douanes Pierre Descamps et Charles Macquet, mardi matin, à 8 h. 1|2, au Mont d'Halluin, ont arrêté deux fraudeurs, les nommés Alfred Farvacque, 45 ans, domicilié à Roubaix, rue Daubenton, et Louis Druet, 36 ans, peigneur, à Roubaix, rue du Pile. Ils portaient 1 kilog d'allumettes d'une valeur de 5 fr. 40.

Ils ont été conduits à Lille.

Violences. — M. Heutequièle, 38 ans, ouvrier ajusteur, se reposait, mardi à midi, dans son jardin. Il fut témoin de brutalités qu'Achille Verhaeghe, 23 ans, tisserand, rue de la Pannerie, faisait subir à une jeune fille. Heutequièle voulut s'interposer mais l'agresseur lui donna des coups de poing à la figure. Procès-verbal à sa charge.

HALLUIN. — Du 8 juillet. — Naissances. — Debevère Marguerite, rue de la Pannerie. — Vandaille Jérôme, rue du Château.

Décès. — Dewailly Germaine, 1 an, rue des Ecoles.

HALLUIN. — Des 10 et 11 juillet. — Naissances. — Lecoutre Maurice, rue Basse. — Calmein Jeanne, rue Saint-Roch.

Décès. — Demoyre Julie, 5 mois, rue de la Gare. — Coopman Aline, 2 mois, ruelle Saint-Jean.

BONDUES

Une messe solennelle. — Dimanche, la Grand'Messe de 10 heures sera célébrée par le Père Paul Descottignies de l'Ordre des Pères Blancs d'Afrique, fils de M. Descottignies-Hellin, demeurant à Marcq-en-Barœul. Le Père Descottignies a célébré ses prémices à Marcq-en-Barœul, il y a quelques jours.

MARCQ-EN-BARŒUL

Le Conseil municipal s'est réuni lundi soir, à sept heures, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Catry, maire.

Etaient présents : MM. Lamblin, Crombelle, Frédéric Desquiens, Dereumaux, Maréchal, Emile Rousselle-Deroubaix, Delrue, Desmet, Picavet, Pinquel, Montpays, Montellier, Mulliez, Cornille, Messéant, Lecourt-Borne, Couroublé, Dillies.

Absents : MM. Libert, Edouard Desquiens, Jules Roussel, Delbecque.

M. Montellier est nommé secrétaire. Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

M. Cornille se plaint que les travaux de l'école maternelle du Pont aient été effectués d'une façon défectueuse. — Renvoyé à la Commission des travaux.

— Réseau téléphonique. — M. le maire donne lecture d'une circulaire préfectorale, demandant à la Commune d'intervenir pour un tiers dans les dépenses de l'établissement du circuit téléphonique. La dépense s'élèvera, pour la première année, à 135 fr. La deuxième à 270, la troisième à 405 fr. ; puis elle ira en diminuant à partir des années suivantes pour être définitivement amortie au bout de dix ans. Adopté par 15 voix contre 4.

— Bureau de bienfaisance du Pont. — M. Mulliez, conseiller municipal, est élu membre de la commission du Bureau de bienfaisance du Pont, par 17 voix contre 1 à M. Pinquet et un bulletin blanc, en remplacement de M. Mortreux, démissionnaire.

— L'allocation de la commune pour procurer un voyage à la mer aux enfants ayant obtenu leur certificat d'études primaires, est supprimée par 11 voix contre 8.

— Le Conseil émet un avis favorable à deux demandes de soutiens de famille.

La séance est levée à 8 h. 1|2.

MOUSCRON. — Du 8 juillet. — Naissances. Michel Polet, Petit-Pont. — Gabrielle Gryson, rue des Villas.

Publications. — Polydore Desy, 48 ans, horloger-bijoutier, à Tourcoing, et Delphine Delmotte, 40 ans, sans profession, rue de la Station. — Octave Decraene, 22 ans, boucher, et Florence Vanthorre, 18 ans, bouchère, Mont-à-Leux. — Emile Lambrecht, 41 ans, jardinier, à Luingne, et Marie Calant, 38 ans, bonnetière, Pont-Vert.

Mariages. — Omer Parmentier, 20 ans, [illegible], et Marie Maes, 21 ans, soigneuse. — Alfred Desfrenne, 24 ans, peigneur, à Tourcoing, et Stéphanie Victor, 19 ans, soigneuse. — Charles Verkest, 19 ans, aide-maçon, et Angèle Denysère, 20 ans, marchande de chiffons. — Gustave Bergemanne, 27 ans, rattacheur, et Laura Vandekerkhove, 25 ans, encaisseuse. — Alphonse Coucke, [illegible] ans, peigneur, et Céline Vancraeynest, 23 ans, marchande de chiffons.

Décès. — Robert de Haverkercke, 3 ans, rue du Luxembourg.

Grands Vins de Champagne de SAINT-MARCEAUX ET Cie, REIMS

DUNKERQUE

Un cambrioleur. — Un individu du nom de Paul Bourgain, 35 ans, originaire de Mont-Saint-Sulpice (Yonne), a été arrêté pour vol avec effraction, commis dans la cave de Mme Barreville, rue des Vieux-Remparts.

Ce malfaiteur était de passage à Dunkerque.

Accident grave. — Le journalier Auguste Cleeyssen, 45 ans, s'est très grièvement blessé au thorax et au côté droit en tombant d'un tas de tourteaux, quai des Hollandais.

Jambe fracturée. — Un homme d'équipe de la gare, Emile Latour, 41 ans, a eu la jambe gauche fracturée par le choc d'une caisse de glace.

PLAIES les plus rebelles guéries par l'HELKIASE [illegible]

CAMBRAI

Chute. — Mardi, vers trois heures de l'après-midi le sieur Moity traversait le pont provisoire établi sur l'Escaut, près du moulin de Selles. Par suite d'un faux mouvement, il tomba d'une hauteur de 5 mètres dans le lit du fleuve presque à sec, à cause du chômage.

Des ouvriers se portèrent aussitôt à son secours et le ramenèrent sur la berge ; dans sa chute, Moity s'est foulé un poignet.

Après avoir reçu les soins du docteur Galand, il regagna son domicile.

Tombé d'un train. — Mardi matin, Mme Descamps arrivait à Cambrai, par le train de 9 h. 45, en compagnie de son fils, Marceau Descamps, âgé de 4 ans 1|2. Elle venait de Saint-Quentin et se rendait à Hesdin (Pas-de-Calais).

Au moment où le train passait sous le pont Michelet, près de la Gare-Ville, l'enfant qui s'amusait dans le compartiment, ouvrit la portière par inadvertance et tomba sur la voie.

Ramassé quelques minutes après par les employés de la gare, l'enfant était blessé à la tête et aux jambes. Il fut aussitôt transporté en voiture de place chez M. le docteur Dailliez, qui lui prodigue ses soins.

Les blessures du jeune Marceau ne paraissent pas graves. Il a pu continuer le voyage avec sa mère.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Tableau d'avancement

Réserve. — *Infanterie.* — Pour lieutenant : MM. les sous-lieutenants Aunis, rég. de St-Omer ; Baschet, id. ; Bouffy, rég. de Lille ; Delcourt, rég. de Valenciennes ; Guichard, rég. de Lille ; Lisot, 16e chasseurs ; Martel, rég. de Dunkerque ; De Prat, rég. de Cambrai ; Richard, rég. de Béthune ; Witram, rég. d'Avesnes.

Territoriale. — *Infanterie.* — Pour chef de bataillon : les capitaines Pollet, rég. de Dunkerque.

Pour capitaine : le lieutenant Bavay, rég. de Valenciennes ; Dupont, rég. de Béthune ; Mamelin, rég. de Saint-Omer ; Rosey, id. ; Verdez, rég. de Cambrai.

Pour lieutenant : les sous-lieutenants Badier, rég. d'Avesnes ; Delemer, du 1er territorial ; Leroux, id.

POURSUITES
Contre des anciens Assomptionnistes

Paris. — Hier, devant la Chambre des appels correctionnels présidée par le conseiller Benoît, comparaissaient huit anciens Assomptionnistes sur appel *a minima* d'un jugement qui les a condamnés pour reconstitution de leur congrégation malgré le jugement de dissolution du 10 mars 1900 et la loi du 1er juillet 1901.

L'avocat général Rainbaud représentait le ministère public.

Au banc de la défense : Mes Henri Bazire, Joseph Menard, Reverdy et Guillaumin.

Un vif incident est soulevé au début de l'audience par M. H. Bazire, avocat de l'abbé Alles qui établit que la procédure suivie contre son client est irrégulière et que c'est devant le Tribunal correctionnel et non devant la Cour qu'il devrait comparaître.

Le Président, dont la partialité se manifeste à maintes reprises au cours des débats refuse de surseoir et joint l'incident au fond.

Tour à tour les avocats démontrent que les poursuites manquent complètement de base en fait et en droit.

Le jugement sera rendu aujourd'hui.

LE « FARFADET »

Le ministre a reçu la dépêche suivante de Bizerte :

« Avons passé une aussière en acier de 114 millimètres sous le *Farfadet* et l'attache de la dernière aussière sera présentée demain matin. »

Epouvantable Explosion

Londres. — Une explosion vient de se produire dans une mine de charbon, à Wattstown (pays de Galles).

Il y aurait 180 morts !